



Protocole d'accueil à l'école & aux services enfance & jeunesse

A compter du 02/11/2020

Conjointement organisé par la Mairie, les Directrices et enseignants d'ANIANE.

À compter du 02 Novembre, l'accueil dans les écoles sera assuré pour tous dans le respect de règles sanitaires établies dans le [protocole sanitaire national du 02/11/2020](#).

❖ Conditions d'ouverture des écoles

- Les locaux seront nettoyés et désinfectés au moins 1 fois par jour, dans les espaces utilisés, les surfaces et objets fréquemment touchés. Les poubelles seront équipées de sacs à ordures ménagères. L'approvisionnement permanent des toilettes en savon liquide et en papier sera vérifié. Les locaux seront régulièrement aérés (lors de la récréation, après le déjeuner, après le nettoyage).

❖ Règles préalables à l'arrivée à l'école

- Le port du masque pour les enseignants et personnels est obligatoire dans les locaux.
- Avant le départ pour l'école, les parents devront s'assurer de l'absence de symptômes et effectuer une prise de température. **La mesure devra être inférieure à 38°C.**
- Chaque enfant devra être muni de son matériel : bouteille d'eau (marquée à son nom), mouchoirs jetables et masques personnels.
- Le port du masque pour les élèves de l'école élémentaire est obligatoire dans les locaux ainsi que dans les espaces extérieurs¹
- L'accès aux établissements scolaires est **autorisé aux intervenants portant un masque et ayant procédé à une désinfection des mains.**

Maternelle			Elémentaire		
Le lavage des mains sera systématique à l'arrivée dans l'école, après chaque récréation, avant et après chaque repas, après être allé aux toilettes.			Le lavage des mains sera systématique à l'arrivée à l'école, à la fin des récréations, après un passage aux toilettes, avant et après le repas.		
Afin de limiter le nombre de parents en même temps dans l'école, et pour que chacun puisse faire passer son enfant se laver les mains à l'arrivée, les horaires d'accueil et de sortie sont échelonnés, merci de les respecter (ne pas attendre dans le couloir, mais plutôt à l'extérieur)			Afin de limiter le brassage entre élèves de groupes différents, les horaires d'accueil et sortie de l'école sont échelonnés :		
	classes 2 et 6 (Luc et Céline)	classes 3 et 4 (Claire et Cathy)	élèves de cycle 2 (classes de CP, CE1 et CE2)	élèves de cycle 3 (classes de CM1/CM2)	
matin	accueil dans les classes entre 8h35 et 8h45	accueil dans les classes entre 8h45 et 8h55	les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis	accueil dans les classes entre 8h35 et 8h45	accueil dans la cour entre 8h45 et 8h50
	sortie à 11h45	sortie 11h45		sortie à 11h45	sortie 11h50
Après-midi	PS : dortoir		les lundis, mardis, jeudis et vendredis	accueil dans la cour entre 13h35 et 13h45	accueil dans les classes entre 13h35 et 13h45
	sortie à 16h45	sortie à 16h55		sortie à 16h	sortie à 16h05

¹ Bien entendu, le port du masque n'est pas obligatoire lorsqu'il est incompatible avec l'activité (prise de repas, pratiques sportives, etc...). Dans ses situations, une attention particulière est apportée à la limitation du brassage et/ou respect de la distanciation.

<p>Attention : seule 1 personne pourra entrer dans l'école pour accompagner/récupérer l'enfant</p>	<p>Les frères et sœurs seront accueillis en même temps.</p> <p>Les parents pourront rencontrer les enseignants en respectant les gestes barrières et seulement sur rendez-vous.</p>													
<p>ENTREE & SORTIE A l'arrivée à l'école, chaque enfant devra aller déposer ses affaires et se laver les mains avant de rejoindre sa classe, la cour ou le dortoir. Suivre le cheminement fléché en orange (chemin pour accéder à l'école et grand portail pour sortir)</p>	<p>ENTREE & SORTIE Le transport des enfants de Puéchabon ou St Guilhem s'effectuera dans le respect des règles de distanciation physique. Les enfants devront porter leur masque.</p>													
<p>RECREATIONS Si le temps le permet, chaque classe bénéficiera d'un temps de récréation. Les enseignants veilleront au respect des gestes barrière et à limiter le brassage entre les différentes classes. Les jeux extérieurs pourront être utilisés.</p>	<p>RECREATIONS Si le temps le permet et afin de réduire le brassage entre les groupes, 3 récréations seront organisées chaque demi-journée.</p> <table border="1" data-bbox="911 734 1449 983"> <tr> <td rowspan="6" style="text-align: center;">récréations</td> <td>9h55-10h10</td> <td>CP</td> </tr> <tr> <td>10h10-10h25</td> <td>CE</td> </tr> <tr> <td>10h25-10h40</td> <td>CM</td> </tr> <tr> <td>14h50-15h00</td> <td>CM</td> </tr> <tr> <td>15h00-15h15</td> <td>CE</td> </tr> <tr> <td>15h15-15h30</td> <td>CP</td> </tr> </table>	récréations	9h55-10h10	CP	10h10-10h25	CE	10h25-10h40	CM	14h50-15h00	CM	15h00-15h15	CE	15h15-15h30	CP
récréations	9h55-10h10		CP											
	10h10-10h25		CE											
	10h25-10h40		CM											
	14h50-15h00		CM											
	15h00-15h15		CE											
	15h15-15h30	CP												
<p>Les salles de classe ainsi que tous les autres locaux occupés pendant la journée sont aérés le matin avant l'arrivée des élèves, pendant chaque récréation, au moment du déjeuner (en l'absence de personnes) et pendant le nettoyage des locaux.</p>														
<p>En cas de survenue de symptômes à l'école, les parents seront contactés par téléphone. L'enfant sera équipé d'un masque et isolé dans la salle des maitres sous la surveillance d'un adulte le temps que sa famille vienne le chercher.</p>	<p>En cas de survenue de symptômes à l'école, les parents seront contactés par téléphone. L'enfant sera isolé dans la salle des maitres sous la surveillance d'un adulte le temps que sa famille vienne le chercher.</p>													
<p>Si un élève est identifié comme « contact » ou présente des symptômes évocateurs <u>au domicile</u>, la famille se reporte à la fiche « conduite à tenir ». Les parents doivent isoler l'enfant, contacter un médecin, prévenir l'école et le service jeunesse. Sauf consigne médicale contraire, le retour à l'école de l'enfant se fera après 7 jours (si disparition des symptômes).</p>														
<p>Pour contacter l'école maternelle : Téléphone : 04 67 57 79 40 Mail : ce.0340156k@ac-montpellier.fr</p>	<p>Pour contacter l'école élémentaire : Téléphone : 04 67 57 71 83 Mail : ce.0340157l@ac-montpellier.fr</p>													

❖ **Conditions d'ouverture du Périscolaire / Restauration Scolaire / Le nettoyage et la désinfection des locaux.**

ALP Maternelle	ALP Elémentaire
<ul style="list-style-type: none"> • Ouverture du site à l'école maternelle selon les heures et modalités habituelles de 7h30 à 18h 	<ul style="list-style-type: none"> • Ouverture du site à la Maison des Loisirs, selon les heures et modalités habituelles de 7h30 à 18h
<ul style="list-style-type: none"> • Comme les enfants, le personnel devra effectuer une prise de température avant sa prise de service. La mesure devra être inférieure à 38°C. 	

<ul style="list-style-type: none"> • Le port d'un masque est obligatoire en élémentaire pour les enfants sur les temps périscolaires. Il appartient aux parents de fournir des masques à leurs enfants
<ul style="list-style-type: none"> • Dans les espaces clos (ateliers, réfectoires, cantines, etc....), les groupes respecteront une distanciation physique d'au moins un mètre lorsqu'elle est matériellement possible.
<ul style="list-style-type: none"> • L'accès aux jeux, aux bancs et espaces collectifs extérieurs est autorisé. La mise à disposition d'objets partagés au sein d'une même classe ou d'un même groupe constitué (ballons, jouets, livres, jeux, journaux, dépliants réutilisables, crayons, etc.) est permise.
<ul style="list-style-type: none"> • Deux services de restauration seront proposés. Les tables du réfectoire sont nettoyées et désinfectées après chaque service.
<ul style="list-style-type: none"> • Un nettoyage des sols et des grandes surfaces (tables, bureaux) est réalisé au minimum une fois par jour.
<ul style="list-style-type: none"> • Un nettoyage désinfectant des surfaces les plus fréquemment touchées par les élèves et personnels dans les salles, ateliers et autres espaces communs (comme les poignées de portes) est également réalisé deux fois par jour.
<ul style="list-style-type: none"> • Les portails d'entrée seront ouverts sur chaque site. Les parents d'élèves ne pourront entrer après désinfection des mains et à condition de porter un masque que sur rendez-vous.

❖ **Bureaux d'accueil et d'inscription :**

Pour répondre aux règles du protocole sanitaire, le service enfance & jeunesse a travaillé à l'aménagement, selon les recommandations nationales afin de pouvoir réaliser une réouverture du service dans les meilleures conditions de sécurité pour les usagers : gestion des flux entrant et sortant, organisation de l'attente du public avec une distanciation, vérification de la faisabilité de mise en place des activités, mesures de nettoyage...

<ul style="list-style-type: none"> • Le service enfance & jeunesse est ouvert au public pour les inscriptions, paiement, dépôt de dossier, etc...
<ul style="list-style-type: none"> • Les contacts par mail et par téléphone seront à privilégier
<ul style="list-style-type: none"> • L'accueil des usagers se fera un par un au sein de l'annexe de la mairie.
<ul style="list-style-type: none"> • Le port du masque est obligatoire.
<ul style="list-style-type: none"> • Les horaires d'ouvertures sont les suivants : Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 14h à 17h sauf le vendredi fermeture à 16h.